

Communiqué de presse

**Amundi lance de nouvelles expositions à l'indice japonais TOPIX, avec ou sans couverture du risque de change**

**Paris, le 12 octobre 2015** – Amundi élargit sa gamme de fonds d'actions japonaises avec le lancement de 4 nouvelles parts sur le fonds **Amundi ETF Japan Topix Ucits ETF**. Ces nouvelles parts permettent de répliquer au plus près, à la hausse comme à la baisse, l'indice Topix, en Yen ou directement en Euro sans couverture contre le risque de change, ou encore en dollars avec une couverture quotidienne contre le risque de change USD/Yen ou en livre sterling avec une couverture quotidienne contre le risque de change GBP/Yen. Ces lancements s'ajoutent à la part hedgée en Euro déjà existante : Amundi ETF Japan Topix UCITS ETF - Daily Hedged EUR.

L'indice Topix comprend les entreprises listées sur la première section de la bourse de Tokyo (Tokyo Stock Exchange) pondérées par leur capitalisation boursière. Dans un environnement de marché caractérisé par une politique monétaire accommodante en soutien de l'économie japonaise, ces ETF permettent aux investisseurs d'accéder, en une seule transaction, à une large exposition aux entreprises japonaises listées les plus liquides.

Amundi a été le premier fournisseur d'ETF en Europe à introduire sur le marché des produits offrant une couverture quotidienne du risque de change en 2011. De plus, son exposition à l'indice Topix avec couverture quotidienne du risque de change Euro/Yen était, en 2012, également la première sur le marché.

La couverture quotidienne du risque de change permet d'améliorer la protection contre la volatilité des taux de change, en comparaison avec une couverture mensuelle : la couverture du risque de change est réévaluée quotidiennement en fonction des fluctuations de l'indice Topix en yen, offrant aux investisseurs un ratio de couverture proche de la « couverture parfaite »<sup>1</sup>.

Ces nouveaux lancements viennent compléter la gamme actions Japon d'Amundi qui comprend déjà **Amundi ETF MSCI Japan Ucits ETF** ainsi que **Amundi ETF JPX-Nikkei 400 Ucits ETF** qui existe avec ou sans couverture du risque de change. Amundi offre ainsi diverses expositions aux indices actions Japon.

Valérie Baudson, CEO d'Amundi ETF, Indexing & Smart Beta commente : « Notre gamme actions Japon totalise aujourd'hui plus d'1.6Md€<sup>2</sup> et le lancement de ces nouvelles parts vient confirmer notre détermination à offrir aux investisseurs une large gamme de solutions pour les aider à mettre en place leurs stratégies d'investissement. »

-----  
<sup>1</sup> La méthodologie de couverture du risque de change est susceptible de générer une différence de performance entre l'indice couvert et l'indice en devise locale. Pour plus d'information sur la méthodologie de l'indice, se référer au site du fournisseur d'indice : [www.tse.or.jp](http://www.tse.or.jp)

<sup>2</sup> Source : Amundi ETF, Indexing & Smart Beta au 30/09/2015

## Principales Caractéristiques

### Solutions hedgées

		Devise	Code ISIN	TER <sup>3</sup>	ETF RIC	ETF Ticker
Amundi ETF Japan Topix UCITS ETF	Daily Hedged EUR	EUR	FR0011314277	0.48%	TPXH.PA	TPXH FP
	Daily Hedged GBP	GBP	FR0012903201	0.48%	TPHG.PA	TPHG FP
	Daily Hedged USD	USD	FR0012903219	0.48%	TPHU.PA	TPHU FP
Amundi ETF JPX-Nikkei 400 UCITS ETF	Daily Hedged EUR	EUR	FR0012688299	0.18%	JPHE.PA	JPHE FP
	Daily Hedged GBP	GBP	FR0012688273	0.18%	JPHG.PA	JPHG FP
	Daily Hedged USD	USD	FR0012688281	0.18%	JPHU.PA	JPHU FP

### Solutions non hedgées

Amundi ETF Japan Topix UCITS ETF	EUR	FR0012903235	0.48%	TPXE.PA	TPXE FP
	JPY	FR0012903227	0.48%	TPXY.PA	TPXY FP
Amundi ETF JPX-Nikkei 400 UCITS ETF	EUR	FR0012205631	0.18%	JPNK.PA	JPNK FP
	JPY	FR0012205623	0.18%	JPNY.PA	JPNY FP
Amundi ETF MSCI Japan UCITS ETF	EUR	FR0010688242	0.45%	CJ1.PA	CJ1 FP

**Toute transaction fait l'objet de coûts prélevés par votre intermédiaire financier. Les performances peuvent varier à la hausse comme à la baisse en fonction des fluctuations de taux de change.**  
**Au 12/10/2015 tous les produits de la gamme Amundi ETF sont conformes aux normes européennes UCITS IV.**

<sup>3</sup> TER : Total Expense Ratio ou frais courants. Pour les fonds Amundi ETF, le TER correspond aux frais courants, tels que mentionnés dans le KIID. Les frais courants représentent les charges déduites du fonds au cours d'une année. Ils sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent. Lorsque le fonds n'a pas encore clôturé ses comptes pour la première fois, les frais courants sont estimés. Le TER est la somme des frais de gestion et de fonctionnement totaux annuels TTC facturés à un fonds, rapportée à son actif net.

Les produits Amundi ETF sont présents sur les principales bourses européennes, avec des équipes de vente dédiées. Les investisseurs peuvent suivre toute l'actualité d'Amundi ETF sur le site [amundiETF.com](http://amundiETF.com).

**Information** - Le présent document est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations concernant les fonds Amundi ETF cités sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble de ces fonds, et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, **qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel Amundi décline toute responsabilité.**

## Contacts Presse

### Amundi ETF

Laura Uger  
Tel: +33 1 76 32 33 77  
[laura.uger@amundi.com](mailto:laura.uger@amundi.com)

### Amundi

Natacha Sharp  
Tel: +33 1 76 37 86 05  
[natacha.sharp@amundi.com](mailto:natacha.sharp@amundi.com)

## A propos d'Amundi ETF

Pionnier sur le marché européen des ETF, Amundi se classe parmi les 5 premiers fournisseurs d'ETF en Europe\* avec plus de 18 milliards d'euros d'actifs sous gestion\*. Amundi offre aux investisseurs une large gamme de 100 ETF qui se caractérise par :

- **la qualité des produits,**
- **la capacité d'innovation,**
- **des prix compétitifs.**

Des équipes dédiées sont basées dans 8 pays d'Europe et s'appuient également sur un vaste réseau d'apporteurs de liquidité (plus de 50 teneurs de marché).

\* Source : Amundi ETF/Bloomberg au 31/08/2015.

## A propos d'Amundi

Amundi se classe 1er acteur européen et dans le Top 10 mondial<sup>1</sup> de l'industrie de l'asset management avec plus de 950 milliards d'euros d'actifs sous gestion au plan mondial<sup>2</sup>.

Implantée au cœur des principaux bassins d'investissement dans plus de 30 pays, Amundi offre une gamme complète de produits, couvrant toutes les classes d'actifs et les principales devises.

Amundi développe ainsi des solutions d'épargne adaptées aux besoins de plus de 100 millions de clients particuliers à travers le monde et construit pour les clients institutionnels des produits sur mesure, performants et innovants, adaptés à leur activité et leur profil de risque.

Elle contribue au financement de l'économie en orientant l'épargne au service du développement des entreprises.

Amundi est devenue l'asset manager européen de référence, reconnu pour :

- la performance de ses produits et leur transparence;
- la qualité de la relation avec ses clients fondée sur une approche de conseil dans une vision long terme;
- l'efficacité de son organisation et l'engagement de ses équipes au service des clients;
- l'engagement à prendre en compte les critères de développement durable et d'utilité sociale dans ses politiques d'investissement.

1. Périmètre Amundi Group – N°1 en montant total d'actifs sous gestion des sociétés de gestion ayant leur siège social principal situé en Europe - Source IPE « Top 400 asset managers » publié en juin 2015 sur la base des encours sous gestion à décembre 2014..

2. Données au 30 juin 2015.

Edité par Amundi - Société anonyme au capital de 596 262 615 euros – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur – 75015 Paris – France – 437 574 452 RCS Paris

## [amundi.com](http://amundi.com)



Suivez-nous sur Twitter : [twitter.com/Amundi\\_FR](https://twitter.com/Amundi_FR)



Rejoignez-nous sur Facebook : <http://www.facebook.com/AmundiOfficial>



Suivez-nous sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/amundi->

## **Informations importantes**

**Les Fonds Amundi ETF (« Fonds ») présentent un risque de perte en capital. La valeur des parts des Fonds est soumise aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse et ne pas être intégralement restitués. Les Fonds ont fait l'objet d'un Document d'information clé pour l'investisseur (« DICI ») et d'un prospectus qui doivent obligatoirement être remis avant toute souscription. Il est recommandé de prendre connaissance de ces documents (incluant le détail des risques spécifiques) relatif à chaque Fonds et disponibles sur simple demande ou sur le site [amundiETF.com](http://amundiETF.com). Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Toute transaction fait l'objet de coûts prélevés par votre intermédiaire financier.**

**La politique de transparence et des informations sur la composition des actifs des Fonds sont disponibles sur [amundiETF.com](http://amundiETF.com). La valeur liquidative indicative est publiée par les bourses. Des informations relatives la composition des indices sont disponibles sur le site des fournisseurs d'indice. Les parts des Fonds acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues au Fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des parts et reçoivent moins que la valeur liquidative actuelle à la revente.**

Edité le 12/10/2015 par Amundi - Société de gestion de portefeuille des Fonds, agréée par l'AMF n° GP 04000036. Siège social : 90, boulevard Pasteur - 75015 Paris - 437 574 452 RCS

Les Fonds mentionnés dans ce document (« Document ») sont des fonds communs de placement, agréés par l'AMF, à l'exception des deux compartiments d'une Sicav irlandaise agréés par la Banque Centrale d'Irlande (Central Bank of Ireland). Les Fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays, notamment les citoyens et/ou résidents des Etats-Unis d'Amérique. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans les Fonds.

Avant tout investissement dans les Fonds, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans ce Document, à l'analyse de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir. A ce titre, tout investisseur est invité à se renseigner auprès de ses conseillers habituels (juridiques, fiscaux, financiers et/ou comptables). En outre, il appartient à tout investisseur de se renseigner sur les conséquences fiscales d'un investissement dans les Fonds.

Ce Document a été préparé sans prendre en compte les objectifs, la situation financière ou les besoins d'une personne en particulier.

Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...).

Ce Document ne constitue en aucun cas une recommandation (personnalisée ou non), une sollicitation, une offre d'achat ou de vente des parts des Fonds présentés ou un quelconque acte de démarchage bancaire et financier, ou plus généralement, d'acte de commercialisation d'instruments financiers et ne doit en aucun cas être interprété comme tel.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le Prospectus des Fonds décrits dans ce document.

Des seuils de réservation sont fixés en appliquant un pourcentage de variation de la part, indiqué dans le prospectus du Fonds mentionné dans ce Document et d'autre de la Valeur Liquidative Indicative ou « VLi » de ce Fonds, publié par Euronext Paris SA et actualisée de manière estimative en cours de séance en fonction de la variation de l'indice de chacun des Fonds indiqué dans ce Document;

Le Teneur de Marché s'assure que le cours de bourse des parts du Fonds ne s'écarte pas plus du pourcentage indiqué dans le prospectus du Fonds mentionné dans ce Document et d'autre de la valeur liquidative de l'OPCVM, afin de respecter les seuils de réservation fixés par Euronext Paris SA.

L'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, considérées comme fiables. Les informations sont toutefois inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution. Amundi ne peut en aucun cas être tenu responsable des conséquences, directes ou indirectes, qui résulteraient des informations contenues dans ce Document ou de toute décision d'investissement ou de désinvestissement prises sur la base de ce Document.

Ce Document n'a été revu par aucune autorité de tutelle.

## **Disclaimer MSCI**

Le Fonds n'est en aucune façon sponsorisé, avalisé, vendu ou promu par Morgan Stanley Capital International Inc. ("MSCI"), ni par aucune filiale de MSCI, ni par aucune des entités impliquées dans l'établissement des indices MSCI.

Les indices MSCI sont la propriété exclusive de MSCI et les indices MSCI sont des marques de MSCI ou de ses filiales et ont fait l'objet d'une licence accordée, pour certains besoins, à Amundi.

Ni MSCI, ni aucune filiale de MSCI, ni aucune des entités impliquées dans l'établissement ou le calcul des indices MSCI, ne fait aucune déclaration et n'émet aucune garantie, expresse ou implicite, vis-à-vis des détenteurs de parts du Fonds ou plus généralement du public, quant à l'opportunité d'une transaction sur des parts de fonds commun de placement en général, ou les parts du Fonds en particulier, ou la capacité de tout MSCI à répliquer la performance du marché actions global.

La description complète des indices de stratégie MSCI peut être consultée auprès de MSCI. Les indices MSCI sont des marques déposées de MSCI pour désigner les indices qu'elle calcule et qu'elle publie. MSCI ne garantit ni la valeur de l'indice à un moment donné, ni les résultats ou la performance du produit indexé sur cet indice.

## Disclaimer JPX-Nikkei 400

- 1) L'Indice JPX-Nikkei 400 est une œuvre protégée par les droits d'auteur, calculée selon une méthodologie développée et créée de manière indépendante par Japan Exchange Group, Inc. et Tokyo Stock Exchange, Inc. (ci-après collectivement dénommées le « Groupe JPX ») ainsi que Nikkei Inc. (ci-après dénommée « Nikkei »). Le Groupe JPX et Nikkei sont les codétenteurs exclusifs des droits d'auteur et des autres droits de la propriété intellectuelle relatifs à l'Indice JPX-Nikkei 400 lui-même, ainsi qu'à la méthodologie de calcul dudit indice.
- 2) La propriété des marques commerciales et de tout autres droits de la propriété intellectuelle se rapportant aux marques représentant l'Indice JPX-Nikkei 400, appartiennent au Groupe JPX et Nikkei.
- 3) Le Groupe JPX et Nikkei ne sponsorisent, ne soutiennent ne vendent ou ne commercialise aucunement AMUNDI ETF JPX-NIKKEI 400 UCITS ETF.  
Le Groupe JPX et Nikkei - outre l'octroi à AMUNDI de la licence pour l'utilisation de certaines marques commerciales et pour l'utilisation de l'Indice JPX-Nikkei 400, dividendes nets réinvestis, pour AMUNDI ETF JPX-NIKKEI 400 UCITS ETF - n'ont aucun lien avec AMUNDI ETF JPX-NIKKEI 400 UCITS ETF. Le contrat de licence conclu entre AMUNDI le Groupe JPX et Nikkei n'accorde aucun droit aux tiers.
- 4) AMUNDI ETF JPX-NIKKEI 400 UCITS ETF est géré aux risques exclusifs d'AMUNDI, et le Groupe JPX et Nikkei n'assumeront aucune obligation ou responsabilité quant à la gestion et aux transactions de AMUNDI ETF JPX-NIKKEI 400 UCITS ETF. Le Groupe JPX et Nikkei ne sont pas responsables de l'exactitude et du calcul de AMUNDI ETF JPX-NIKKEI 400 UCITS ETF, ni des données que celui-ci contient.
- 5) Le Groupe JPX et Nikkei n'ont aucune obligation de publier en continu l'Indice JPX-Nikkei 400, et ne seront responsables des erreurs, reports, interruptions, suspensions et cessations de la publication de l'Indice JPX-Nikkei 400.
- 6) Le Groupe JPX et Nikkei auront le droit d'apporter tous changements à l'Indice JPX-Nikkei 400 concernant la sélection des actions composant l'indice et les méthodes de calcul. 6. Le Groupe JPX et Nikkei auront le droit de suspendre ou de cesser la publication de l'Indice JPX-Nikkei 400, sans engager une quelconque responsabilité envers AMUNDI ou tout autre tiers.

## Disclaimer Topix

La valeur de l'indice **TOPIX Total Return Euro Daily Hedged** et les Marques TOPIX relèvent de la propriété de Tokyo Stock Exchange, Inc., qui détient tous les droits et savoir-faire se rapportant à l'indice en question, dont le calcul, la publication et l'utilisation de la valeur de l'indice TOPIX Total Return Euro Daily Hedged, ainsi que ceux se rapportant à la marque de l'indice TOPIX Total Return Euro Daily Hedged.

Tokyo Stock Exchange, Inc. se réserve le droit de modifier les méthodes de calcul ou de publication, de cesser le calcul ou la publication de l'indice TOPIX Total Return Euro Daily Hedged ou de procéder à des modifications concernant la marque de l'indice TOPIX Total Return Euro Daily Hedged ou encore de cesser son utilisation.

Tokyo Stock Exchange, Inc. ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant aux résultats découlant de l'utilisation de la valeur de l'indice TOPIX Total Return Euro Daily Hedged et de la marque de l'indice TOPIX Total Return Euro Daily Hedged ni quant à la performance de l'indice TOPIX Total Return Euro Daily Hedged un jour donné.

Tokyo Stock Exchange, Inc. ne donne aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de la valeur de l'indice TOPIX Total Return Euro Daily Hedged ni des données qu'il contient. En outre, Tokyo Stock Exchange, Inc. décline toute responsabilité en cas d'erreur de calcul, de publication, de retard ou d'interruption de la publication de la valeur de l'indice TOPIX Total Return Euro Daily Hedged.

Aucun Produit sous licence n'est parrainé, cautionné ou promu de quelque manière que ce soit par Tokyo Stock Exchange, Inc..

Tokyo Stock Exchange, Inc. n'est pas tenue de fournir des explications sur un Produit sous licence ni de donner des conseils d'investissement à tout acquéreur du Produit sous licence ni au public.

Tokyo Stock Exchange, Inc. ne sélectionne pas des titres ou des groupes de titres spécifiques ni ne prend en compte les besoins de la société émettrice ou de tout acquéreur du Produit sous licence, pour les besoins du calcul de la valeur de l'indice TOPIX Total Return Euro Daily Hedged.

Tokyo Stock Exchange, Inc. n'est pas responsable, en plus de ce qui précède mais sans s'y limiter, de tout dommage résultant de l'émission et de la cession du Produit sous licence.

Le Produit sous licence n'est pas parrainé, cautionné, vendu ou promu par Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »), ses filiales ou concédants sous licence tiers. Ni S&P, ni ses sociétés affiliées ou concédants sous licence tiers ne font de déclaration ni ne donnent de garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du Produit sous licence ou à tout membre du public quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le Produit sous licence en particulier ni par rapport à la capacité de l'indice TOPIX Total Return Euro Daily Hedged (l'« Indice ») de répliquer la performance du marché boursier en général. L'unique relation qui existe entre S&P et son concédant sous licence tiers et le titulaire de la licence est l'octroi d'une licence sur certaines marques déposées, marques de service et noms commerciaux appartenant à S&P et/ou à ses concédants sous licence tiers et pour les besoins de la fourniture de services de calcul et de maintenance liés à l'Indice. Ni S&P, ni ses sociétés affiliées ou concédants sous licence tiers ne sont responsables et n'ont participé à la détermination des prix et du montant du Produit sous licence ou du calendrier d'émission ou de cession du Produit sous licence ou à la détermination ou au calcul de l'équation en vertu de laquelle le Produit sous licence doit être converti en espèces. S&P n'a aucune obligation ou responsabilité quant à l'administration, la commercialisation ou la négociation du Produit sous licence.